

L'École pratique d'agriculture d'Ecône de 1892 à 1906.

M. le chef du Département de l'Intérieur du canton du Valais, ayant demandé à la Direction de l'École pratique d'agriculture d'Ecône une notice sur cet établissement pour la présenter à la réunion des statisticiens suisses, qui se tiendra à Sion en octobre 1907, on a tâché, à l'aide de ces quelques lignes, d'offrir la relation de la création de cette école, de sa marche durant les quinze premières années de son existence,

et de son développement. Un dernier paragraphe donnera la liste du personnel, professeurs et élèves, de l'établissement.

Tel est le cadre de ce petit travail. On espère qu'il ne sera pas sans intérêt pour le public qui voue son attention et son activité aux questions agricoles.

Ecône, septembre 1907.

Chanoine Duc, directeur de l'école.



La ferme-école d'Ecône.

I. Création et marche de l'école.

Historique.

Ecône est le nom actuel d'une ferme achetée de noble Pierre de la Tour, seigneur de Châtillon, par la maison du Grand St-Bernard, en 1302.

Dans les documents ce nom a été diversement orthographié. En 1302, il est écrit Esconna; en 1433, Esquina; en 1449, Ecounaz; en 1583, Escunnaz; en 1632, Esconnaz; en 1634, Econaz; en 1843, Ecône. A partir de cette date, c'est cette dernière orthographe qui a prévalu.

Ce domaine est situé aux confins de la commune de Riddes, sur les deux côtés de l'ancienne grand'route qui conduit de cette localité à Saxon. Il est distant de 35 minutes de la gare de cette dernière commune et de 25 minutes de celle de Riddes.

Au début il ne comptait guère que la partie qui forme le coteau jusqu'au rebord du plateau de Ravoire, qui le domine. En 1743, la maison du St-Bernard fit l'acquisition de la bordure de marais qui avoisinait la propriété et appartenait à la commune de Riddes — 150 *quartannes* pour le prix de 430 écus. A diverses reprises plus tard, elle a acheté, vers l'entrée des gorges du torrent d'Ecône, des parcelles de propriétés attenantes, situées sur Saxon, formant en tout l'étendue approximative d'un hectare et demi.

Presque toujours, dans le cours des siècles, exploité par des fermiers, le domaine se trouvait, en 1890, administré par un régisseur, en la personne de M. Nicolas Julmy, ancien élève de l'institut agricole de Lausanne, et déjà depuis quelques années familiarisé avec les exploitations agricoles du Valais. Cette circonstance et les conditions de possession, de situation, de climat, de la nature du sol de cette ferme, ont suggéré aux autorités supérieures valaisannes, promptement appuyées par les encouragements de tous ceux qui, dans le canton, se distinguaient par leur dévouement aux intérêts agricoles, l'idée d'en faire une Ferme-école.

Décision du Grand Conseil.

Dès qu'il eut entrevu la possibilité de réaliser ce dessein, le très regretté M. de la Pierre, alors chef du Département de l'Intérieur, auquel est annexé le dicastère de l'agriculture, ne se donna point de repos jusqu'à ce qu'il eût vu aboutir son heureuse initiative. Il suscita sans retard les mesures les plus promptes et les plus efficaces: nomination d'une commission d'études, pour parler de celle-ci avec la maison de St-Bernard, élaboration d'un projet, enfin soumission de ce dernier au Grand Conseil. En séance du 3 juin 1891, le Grand Conseil approuvait à l'unanimité la création de l'*Ecole pratique d'agriculture d'Ecône*.

On avait renoncé à l'idée d'une ferme-école, c'est-à-dire d'une école exclusivement pratique — tous renseignements pris, toutes considérations faites, seule une école établie sur le modèle de celles de Cernier, de la Rütli et du Strickhof, c'est-à-dire avec enseignement moitié théorique et moitié pratique, paraissant répondre aux besoins réels du Valais.

Le vote du Grand Conseil comportait la ratification d'une convention passée entre le Conseil d'Etat et la maison du Grand St-Bernard, laquelle déterminait les conditions d'admission des élèves, de nomination des professeurs, le programme de l'école, les prestations respectives de l'Etat et de la maison du St-Bernard, l'Etat nommant et payant les professeurs, moyennant le subside déjà promis de la Confédération, et la maison du St-Bernard fournissant les locaux pour les classes, et, pour la pratique, la campagne avec les écuries de la ferme.

Le Grand Conseil exigea que la durée, stipulée pour dix ans, fût portée à vingt ans, modification acceptée par la maison du Grand St-Bernard, avec une seule réserve relative aux bourses accordées.

Cet acte régit encore présentement l'établissement. Pour le mettre à exécution, le Conseil d'Etat porta, en date du 9 septembre 1891, l'arrêté suivant:

Arrêté du Conseil d'Etat.

„Art. 1^{er}. — Il sera créé à Ecône, près Riddes, avec le concours de la maison du Grand St-Bernard, une école dans laquelle les jeunes gens qui veulent se vouer à l'agriculture, recevront l'enseignement théorique et pratique nécessaire.

„Art. 2. — Le personnel dirigeant et enseignant est nommé par le Conseil d'Etat, d'entente avec la maison du Grand St-Bernard et sur la présentation faite par cette dernière. Le programme de l'enseignement est approuvé par le Conseil d'Etat.

„Art. 3. — Les demandes d'admission, accompagnées d'un extrait de naissance, des certificats d'études, de santé et de bonne conduite seront adressés, chaque année avant le 1^{er} décembre, au directeur de l'école, qui convoquera les candidats pour l'examen; l'admission définitive dépendra du résultat de cet examen. Tout Suisse remplissant ces conditions sera admis à l'école.

„Art. 4. — La durée des études est de deux ans. L'année scolaire commence le 15 janvier et finit le 15 décembre.

„Art. 5. — Lors de son admission à l'école l'élève déposera au Département de l'Intérieur une finance d'entrée de 50 francs qui lui sera remboursée après l'expiration des deux années d'études. Cette finance reste toutefois acquise à l'école, si l'élève l'a quittée ou en a été congédié avant l'expiration des deux ans.

„Art. 6. — Le prix de la pension est fixé à 250 francs. Il sera institué des bourses pour les élèves valaisans nécessiteux et en faveur des élèves du canton les plus méritants.

„Art. 7. — Le programme de l'enseignement et les règlements de l'école seront communiqués gratuitement à toute personne qui en fera la demande à la Direction.

„Art. 8. — Un cours préparatoire de langue française, d'une durée de trois mois, sera donné avant l'ouverture de l'année scolaire aux élèves de langue allemande qui désireraient se perfectionner dans la langue française. Les demandes d'admission à ce cours devront être adressées à la Direction avant le 15 septembre.

„Art. 9. — Un examen théorique et pratique sur toutes les branches de l'enseignement aura lieu à la fin de chaque année scolaire en présence d'un jury nommé d'entente avec le Département de l'Intérieur. Il aura pour objet le classement des élèves par ordre de mérite, leur promotion au cours supérieur ou leur renvoi pour cause d'incapacité.

„A la fin de la seconde année d'études, les élèves subiront un examen de sortie et recevront un certificat constatant le degré de leur instruction et leur conduite. Ce certificat de capacité sera délivré par le Directeur de l'Ecole et contresigné par le Département de l'Intérieur. Le Département de l'Intérieur délivrera des diplômes aux meilleurs élèves.

„Art. 10. — Le Département de l'Intérieur publiera à la fin de chaque année un rapport général sur la marche de l'école et sur l'emploi des subventions qui lui auront été accordées.

„Art. 11. — La durée de l'institution est fixée à dix ans à partir du 15 janvier 1892, pour la première période. La convention passée avec la maison du Grand St-Bernard sera ensuite renouvelée pour de nouvelles périodes de dix ans, sauf dénonciation faite une année d'avance par l'une des parties contractantes.

„Art. 12. — Il sera porté chaque année au budget les crédits nécessaires pour couvrir les frais incombant à l'Etat en vertu du présent arrêté.“

Comme dans les écoles similaires de la Suisse, on s'est montré accommodant sous le rapport de l'âge des jeunes gens bien doués mentalement et physiquement. On a même jugé à propos d'avancer d'une quinzaine de jours, soit l'ouverture soit la clôture des cours. Pour le cours préparatoire, la durée de trois mois a été



† M. de la Pierre,
Chef du Département de l'agriculture, 1892.

immédiatement reconnue insuffisante; il a fallu l'étendre à un an.

Programme.

Le programme déterminé dans la convention comporte l'enseignement théorique et pratique de la plupart des branches de l'agriculture et des matières connexes: notions préliminaires de physique et de chimie, de minéralogie et de botanique; génie agricole; économie rurale; comptabilité, économie alpestre et industrie laitière; arboriculture, horticulture, viticulture, apiculture et sylviculture; agriculture générale et cultures particulières; zootechnie et élevage du bétail; instruction religieuse et civique; leçons de français, d'arithmétique, de géométrie et d'arpentage.

En hiver, la théorie et la pratique se partagent exactement le temps par la moitié. Tous les jours ouvrables, pour chaque classe par rôle d'alternance, une demi-journée est consacrée à l'étude et aux leçons théoriques, l'autre demi-journée aux travaux pratiques. En été, les cours théoriques sont réduits au quart de leur durée de l'hiver. Ils sont donnés, chaque jour, le matin; et le soir, durant les mois de mai de septembre et octobre. Les jours de pluie et lorsque le travail est moins pressant, ils sont aussi donnés dans le courant de la journée.

Le tableau suivant de 1893, première année où l'Ecole a compté deux divisions d'élèves, donnera une idée de la manière dont elle a débuté dans l'emploi du temps, en hiver, et la répartition des leçons:

Emploi du temps en 1893.

Dimanches et jours de fêtes.

Heures	Matin	Heures	Soir
4 ¹ / ₂	Lever. Exercices religieux.	12	Récréation, promenade.
5 ¹ / ₂	Etude. Soins aux animaux.	3 ¹ / ₂	Office des Vêpres.
7	Déjeuner.	4	Goûter.
8	Instruction religieuse et civique.	4 ¹ / ₂	Etude. Soins aux animaux.
9	Messe.	7	Souper, récréation.
10	Dessin.	8	Prière du soir et coucher.
11 ¹ / ₂	Dîner.		

Jours ouvrables.

Heures	Classe de théorie	Heures	Classe de pratique
4 ¹ / ₂	Lever. Exercices religieux.	4 ¹ / ₂	Lever. Exercices religieux.
5 ¹ / ₂	Etude.	5 ¹ / ₂	Travail. Soins aux animaux.
6	Etude ou cours.	7	Déjeuner.
7	Déjeuner.	7 ¹ / ₂	Travail.
7 ¹ / ₂	Etude.	11 ¹ / ₂	Dîner, récréation.
8	Cours et étude jusqu'à 11 h. ¹ / ₂ .	12 ¹ / ₂	Travail.
11 ¹ / ₂	Dîner, récréation.	4	Goûter.
12 ¹ / ₂	Etude et cours jusqu'à 4 h.	4 ¹ / ₂	Travail. Soins aux animaux.
4	Goûter.	7	Souper et récréation.
4 ¹ / ₂	Etude et cours jusqu'à 7 h.	8	Prière du soir et coucher.
7	Souper, récréation.		
8	Prière du soir, coucher.		

Tableau des leçons en 1893.

Matin.

Jours	5 h. ¹ / ₂	6 h.	7 h. ¹ / ₂	8 h.	9 h.	10 h.	10 h. ¹ / ₂ à 11 h. ¹ / ₂	Classe
Lundi . .	Etude	Géologie	Etude	Cult. maraichères	Arboriculture	Etude	Viticulture	inférieure
Mardi . .	Etude	Botanique	Etude	Etude	Agriculture	Etude	Agriculture	supérieure
Mercredi .	Etude	Botanique	Etude	Etude	Zootéchnie	Etude	Zootéchnie	inférieure
Jeudi . .	Etude	Etude	Etude	Cult. maraichères	Arboriculture	Etude	Chimie	supérieure
Vendredi .	Etude	Botanique	Etude	Etude	Agriculture	Etude	Agriculture	inférieure
Samedi .	Etude	Géométrie	Etude	Etude	Economie rurale	Etude	Génie rural	supérieure

Soir.

Jours	12 h. ¹ / ₂	1 h.	2 h.	2 h. ¹ / ₂	3 h. ¹ / ₂	4 h. ¹ / ₂	5 h.	6 h.	Classe
Lundi	Etude	Légl. rur.	Etude	Viticulture	Etude	Etude	Arithmétique	Français	supérieure
Mardi	Etude	Agricult.	Etude	Agriculture	Etude	Etude	Arithmétique	Français	inférieure
Mercredi	Etude	Zootéchnie	Etude	Zootéchnie	Etude	Etude	Phys. météorolog.	Instr. relig. et civique	supérieure
Jeudi	Etude	Chimie	Etude	Chimie	Etude	Etude	Apiculture	Instr. relig. et civique	inférieure
Vendredi	Etude	Agricult.	Etude	Sylviculture	Etude	Etude	Comptabilité	Apiculture	supérieure
Samedi	Etude	Industr. laitière et alpestre	Etude	Géométrie	Etude	Etude	Comptabilité	Etude	inférieure

Dimanche matin, de 8 à 9 h., instruction religieuse et civique aux 2 classes, et de 10 à 11 h. dessin.

Il a fallu depuis lors prendre pour les leçons encore une partie considérable du temps réservé auparavant pour l'étude, soit 9 heures par semaine.

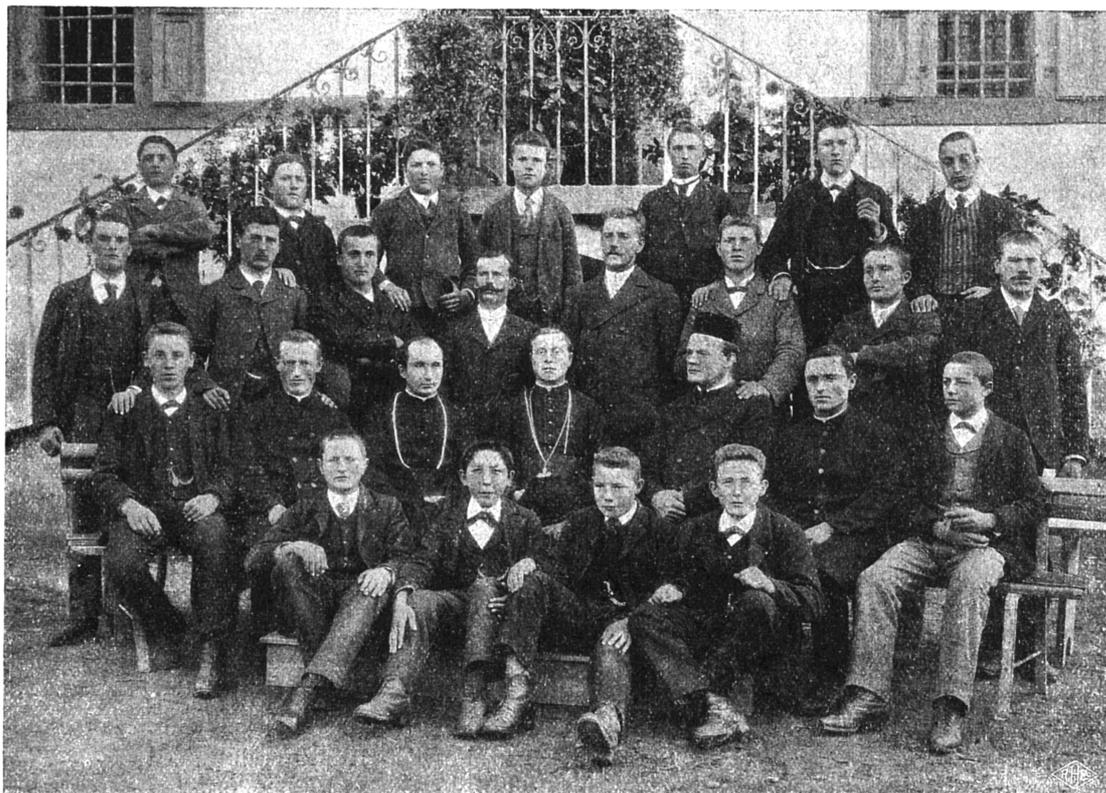
En 1906, le total des heures de leçons par semaine a été de 57 pour les deux classes; celui des heures d'étude de 9, le dimanche non compris.

Personnel enseignant.

Le nombre des professeurs et chefs de pratique avait été prévu à un chiffre restreint. Le personnel enseignant devait être, d'après la convention, composé d'un „directeur chargé de la direction générale, de la comptabilité, de la correspondance et de quelques

branches de l'enseignement“; d'un „sous-directeur, chargé surtout de la direction des travaux et de l'enseignement des branches essentiellement agricoles“; d'un chef de pratique aussi pour les autres travaux, et professeur de quelques branches. De sorte que, en cette seconde année, 1893, l'Ecole était munie du personnel enseignant qui figure au tableau suivant, tiré du rapport publié en son temps par le Département de l'Intérieur.

Le nombre des professeurs a depuis lors varié, ainsi que la répartition entre eux des branches de l'enseignement; mais le programme n'a pas subi de changements notables, sauf par l'augmentation du nombre des leçons au détriment des heures d'étude.



Professeurs et élèves d'Ecône.

surveillant, également professeur, et d'un conducteur des travaux. Or, déjà dès la première année, le besoin d'augmenter le personnel s'est révélé comme urgent.

Composé, au début de 1892, de M. le Chanoine M. Maret comme directeur, de M. Julmy comme sous-directeur, de M. de Riedmatten, professeur de chimie, de deux surveillants en la personne de M. Maurice Besse et Aloys Borter, et de chefs de pratique temporaires pour la vigne et l'arboriculture, le personnel enseignant s'est vu complété, en printemps, par l'arrivée de M. Jules Rézert, pour l'enseignement théorique et pratique de l'arboriculture et des cultures maraîchères, et, en automne, par celle de M. Frøely,

Le maintien d'un chef spécial de pratique pour la campagne, et d'un autre pour l'écurie a été reconnu indispensable; mais, pour l'horticulture, la viticulture et l'arboriculture, les travaux pratiques ont été généralement dirigés par les professeurs respectifs de ces branches.

En 1906, le personnel enseignant était composé comme suit:

M. *Antoine Duc*, de Chermignon, directeur, professeur d'instruction religieuse ainsi que de droit rural, et professeur des élèves allemands.

M. *F. de Gendre*, de Fribourg, directeur technique et professeur de comptabilité agricole, d'économie

Personnel et enseignement en 1893.

	Nombre d'heures par semaine	
	Classe sup.	Classe inf.
M. le Chanoine <i>Favre</i> , chargé de la direction, en remplacement de M. le Chanoine <i>Maret</i> , malade :		
Langue française	1	1
Instruction religieuse et civique .	2	2
M. <i>Julmy</i> , sous-directeur :		
Agriculture	3	4
Zootéchnie	2	2
Génie rural	1	—
Economie rurale	1	—
Industrie alpestre et laitière . .	1	1
Sylviculture	1	—
M. le Chanoine <i>Besse</i> , surveillant :		
Botanique	1	2
Géologie	—	1
Géométrie	1	1
M. <i>Ribordy</i> , avocat, à Sion :		
Viticulture et vinification	1	1
Législation rurale	1	1
M. le Chanoine <i>Bortier</i> , professeur de langue française pour les élèves allemands :		
Apiculture	1	1
M. <i>P.-M. de Riedmatten</i> , professeur de chimie au Lycée cantonal :		
Chimie agricole	1	2
M. <i>Frély</i> , chef de pratique :		
Dessin et arpentage	1	1
Arithmétique et comptabilité . . .	2	2
Physique et météorologie agricole	1	—
M. <i>Rézert</i> , chef de pratique :		
Cultures maraîchères	1	1
Arboriculture	1	1
Total des heures de cours par semaine	24	24
Heures d'étude pour la prépar. de cours	14	14

Dans ce nombre sont comprises les heures d'étude du dimanche.

rurale, d'économie alpestre, d'étude du sol et des engrais, et de sylviculture.

M. *Fréd. Rauchenstein*, d'Argovie, professeur d'amélioration foncière, de construction rurale et de physique.

M. *Camille Favre*, vétérinaire à Sion, professeur de zootéchnie.

M. *J. Rézert*, de Briancourt (France), prof. d'agriculture et d'horticulture, chef des cultures maraîchères.

M. *E. Pellouchoud*, d'Orsières, professeur d'arboriculture, de viticulture, d'industrie laitière, et chef des cultures fruitières.

M. *J. Massy*, de St-Jean, professeur d'apiculture, d'arpentage et surveillant des élèves.

M. *M. Besse*, de Bagnes, professeur de botanique.

M. *C. de Werra*, de St-Maurice, professeur de chimie.

M. *L. Bagnoud*, de Lens, professeur de langue française et d'arithmétique.

M. *Philippe Mayor*, de Bramois, chef des grandes cultures.

M. *P. Seydoux*, de Fribourg, chef des écuries.

(Rapport du Conseil d'Etat sur sa gestion 1906.)

Musée.

Un musée fourni petit à petit de modèles de fruits, de divers produits conservés de la campagne, de tableaux représentatifs, de la collection de minéralogie et de géologie acquise de feu M. O. Wolf, d'instruments pour l'enseignement de la physique, prête un concours précieux à l'enseignement, non moins que le laboratoire voisin, de chimie.

Examens.

A la fin de chaque année scolaire, un jury de trois à six membres, nommé par le Département de l'Intérieur, a procédé régulièrement à l'examen des élèves, déterminant pour ceux de 1^{re} année, leur promotion au cours supérieur, pour les élèves de ce dernier cours, les certificats ou les diplômes mérités.

Ces examens, auxquels le public était admis, ont été ordinairement honorés de la présence du chef du Département de l'Intérieur ou de son délégué, et souvent de celle de M. Weidmann, secrétaire au Département fédéral de l'agriculture.

Ont fonctionné comme membres du jury des examens :

- M. Hopfner, directeur de l'école normale, à Sion de 1892 à 1898
- „ Willa Léon, de Loèche de 1892 à 1899
- „ De Werra Maurice, de St-Maurice en 1892
- „ Ribordy Joseph, de Sion en 1892
- „ Orsat Joseph, de Saxon de 1892 à 1895
- „ De Riedmatten P. M., de Sion en 1894
- „ Ribordy Charles, de Riddes, à partir de 1898
- „ De Rivaz Paul, de Sion en 1899
- „ Mura A., directeur de l'école normale à partir de 1900
- „ De Riedmatten F., de Sion en 1900
- „ De Riedmatten Jacques, de Sion en 1900-1901-1902-1904-1906

M. Giroud François, secrétaire agricole
 à partir de 1901
 „ Bagnoud François . . . à partir de 1903

C'est parmi eux qu'ont été choisis chaque fois les examinateurs pour les épreuves d'admission et des cours pratiques.

Dans le courant du printemps, les élèves ont subi aussi, chaque année, en présence des délégués de l'Etat, des examens pratiques de taille des arbres, de taille et d'ébourgeonnement de la vigne. Le résultat en était combiné avec celui des examens de fin d'année pour la détermination de leur rang de mérite.

Nombre des élèves.

Inaugurée le 25 janvier 1892, avec 10 élèves ordinaires et 4 au cours préparatoire, l'école, durant ses quinze premières années d'existence, en a compté en tout 180, se répartissant d'après les années comme suit :

Années	1 ^{re} année	2 ^e année	Cours préparatoire
1892	10	—	4
1893	7	10	4
1894	13	4	3
1895	9	9	3
1896	12	4	3
1897	9	11	—
1898	9	8	—
1899	11	5	6
1900	16	7	1
1901	10	12	2
1902	9	8	—
1903	13	7	4
1904	11	10	4
1905	14	11	1
1906	10	11	3

Des élèves du cours préparatoire, 34 % ont quitté avant la fin de l'année; 37 % ont passé à l'école d'agriculture. Parmi les élèves qui ont suivi le cours de la première année, 72 % sont rentrés la deuxième année.

De tous ces 180 élèves, deux seulement étaient étrangers au canton. L'un des deux, originaire d'Unterwald, n'a fréquenté que le cours préparatoire; l'autre, de Genève, est sorti muni du diplôme.

Parmi les autres, tous Valaisans, il y en a un qui est entré ensuite au Polytechnicum de Zurich, section agronomique, et est devenu professeur à Ecône, durant un temps trop court, hélas! la mort étant venue briser cette existence pleine de promesses. Un second a été élève de la Châtelaine, puis professeur d'arboriculture

et chef de pratique à Ecône; un troisième, après avoir fréquenté l'école de viticulture de Praz sur Vevey, est rentré pareillement à Ecône, comme professeur de viticulture et chef de pratique; un quatrième a suivi une année les cours agricoles d'hiver de Pérolles, et jouit d'un emploi important auprès de la fabrique d'engrais de Saxon; deux, devenus instituteurs, n'ont pas abandonné les travaux de la campagne: en somme, parmi ceux qui ont suivi les cours agricoles 89 % ont continué leur profession d'agriculteur, et 11 % ont embrassé une autre carrière, telle que celle de sommelier, de tenancier de restaurant, de négociant, d'artisan, etc.

Enfin, la mort, à son tour, est venue déjà en emporter 10!

II. Développement du domaine.

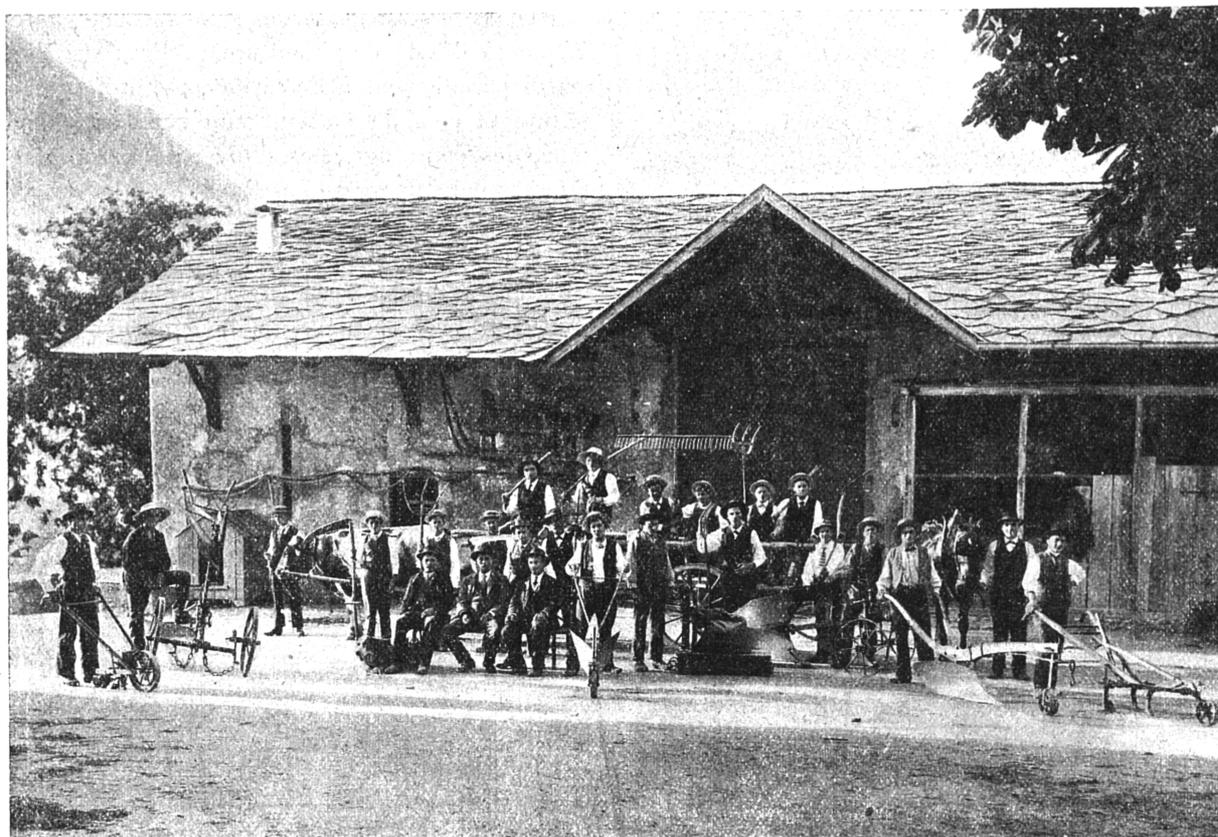
Bâtiments.

Parallèlement à la marche de l'école, il ne sera pas sans intérêt de suivre l'amélioration et la transformation du domaine.

Il a fallu, tout d'abord, adapter les bâtiments aux besoins nouveaux. Ils se composaient, en 1891, d'une maison d'habitation, d'une grange à blé, de deux écuries contiguës, surmontées d'une grange à foin.

Cette même année, l'édifice principal a été transformé et haussé d'un étage. On y fit deux ou trois grandes salles, deux dortoirs et plusieurs chambres particulières. La cuisine fut réparée, les réfectoires agrandis, et le tout muni du chauffage central à air chaud. En même temps, on aménageait, réparait et agrandissait les écuries et la grange à foin pour en faire des locaux modèles. Un grand réservoir, de près de cent mille litres, avec canalisation, fournit l'eau potable au ménage et aux écuries.

Mais on n'a pas tardé à s'apercevoir que les constructions existantes, même agrandies, étaient de beaucoup insuffisantes. En 1895, on éleva, au sud du bâtiment principal et à six mètres de distance de celui-ci, un autre grand corps de bâtiment, comprenant, au rez-de-chaussée, une salle de classe, un local pour le musée, un autre pour le laboratoire de chimie, le tout surmonté d'une chapelle de 15 mètres de long sur 6 de large. Puis, sur le même alignement, à la distance de six mètres de cet édifice, vinrent successivement s'ajouter toute une série de locaux contigus, contournant, au midi et au levant, le grand espace qui forme la cour intérieure: d'abord une buanderie, puis les bains, le vestiaire, la remise des chars, le local des instruments aratoires, celui des outils à main, la forge, l'atelier de menuisier et la remise du bois, constructions d'une longueur ininterrompue de 54 mètres.



Chefs de pratique et élèves.

Vis-à-vis, en alignement avec la façade sud qui encadre le côté nord de la cour, on construit aussi un petit bâtiment, ayant, au rez-de-chaussée, la sellerie et la cuisine des porcs et au-dessus, la remise des grains et des farines.

A cette adjonction faisait suite, l'année dernière, une nouvelle écurie à porcs, avec une cour adjacente.

Pour ces diverses constructions il a été dépensé 112 mille francs, les matériaux trouvés sur place et les transports non compris.

Si nous passons maintenant à l'examen du domaine, nous constatons que les transformations et les améliorations n'y ont pas été moindres.

Campagne.

En 1891, environ 60 ares de la bande de terrain située sur Saxon étaient convertis en vigne. Un débordement du torrent d'Ecône, en 1895, en a emporté près du quart.

La partie du domaine formant cône ou coteau cultivé était, à cette époque, sillonnée de petits vallons, et couverte de proéminences, traces de l'ancien passage du torrent. La plaine, à son tour, comprenait encore près de dix hectares de marais.

Pour colmater ces derniers et aplanir les surfaces ondulées et mamelonnées du coteau, on a combiné et

exécuté simultanément les travaux de colmatage et ceux de défoncement de cette surface; une voie Decauville, avec funiculaire, servait au transport en plaine, du résidu, cailloux et terre, du défoncement du coteau.

Quand la terre du mont ne suffisait pas, on pratiquait en plaine des tranchées en forme de canaux transversaux, on remplissait ces derniers de pierres, puis la terre sortie servait à recouvrir le canal et à exhausser la bande de terre voisine.

Pour ces divers travaux d'amélioration foncière il a été dépensé 47,000 francs, non compris l'achat et le défoncement de la vigne.

En ce moment le domaine compte :

	m ²
En places et cours	2,113
„ bâtiments	1,768
„ jardins fruitiers	846
„ champs et prés soumis à l'assolement	118,587
„ vergers	63,901
„ pépinières	7,999
„ cultures maraichères	16,078
„ vignes	5,950
„ forêts	40,432
„ marais	8,040

Le reste forme le lit et le voisinage du torrent, et une propriété de 24 ares récemment acquise.

Par cette répartition des cultures, on peut constater que, si l'école d'agriculture d'Ecône n'est pas, comme celle de la Châtelaine à Genève, exclusivement vouée à l'enseignement de l'horticulture et de l'arboriculture, ces deux branches jointes à la viticulture y ont acquis une importance presque prépondérante, due aux conditions climatiques et économiques du canton.

Aussi sont-ce les produits horticoles et fruitiers qui ont valu jusqu'à présent au domaine d'Ecône les plus flatteuses distinctions dans les expositions fédérales et cantonales.

A l'exposition de Frauenfeld, l'école d'Ecône obtenait, pour l'arboriculture, le prix d'honneur, et pour l'horticulture, le premier rang après l'école de la Châtelaine.

Les fruits ont contribué puissamment, avec ceux des autres parties du Valais, à mériter pour la Suisse, à l'Exposition de Dusseldorf, en 1905, et, pour le Valais, à celle de Milan, en 1906, les plus hautes distinctions et les éloges les plus mérités.

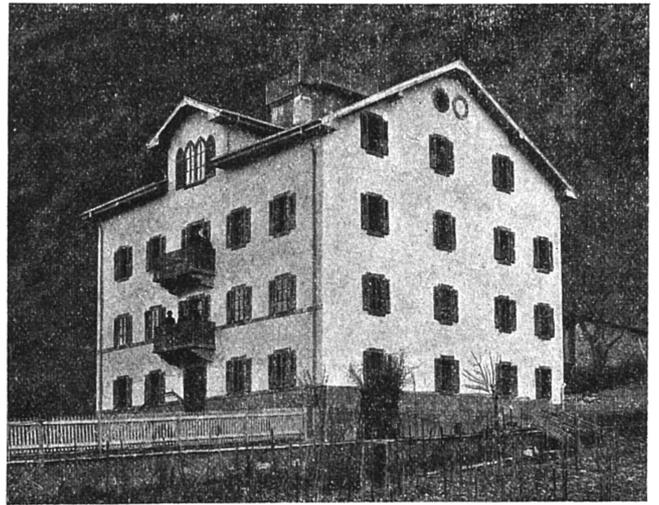
L'amélioration du domaine ayant exigé bien des années et se terminant à peine, les expériences dans les autres branches n'ont pas encore pu se poursuivre avec assez de persévérance pour que ce soit déjà le moment d'en noter les succès, réels mais incomplets, et d'en tirer des conclusions définitives.

Il sera néanmoins intéressant de comparer l'état de la ferme en 1891, avec son état actuel; on verra ainsi quelle importante et instructive transformation elle a subie.

A cet effet, on trouvera, intercalés dans cette notice, trois relevés de la ferme d'Ecône; le plan de cette ferme et des marais de Riddes, dressé vers le milieu du 18^e siècle, celui dressé, en 1891, par M. le géomètre de Cocatrix, et celui qui représente la répartition actuelle des cultures.



Ecône, vu de la Combe.



Bâtiment principal d'Ecône.

Le premier n'a qu'un intérêt historique, il a été fait par l'ingénieur de Rivaz vers l'an 1745, en vue de l'assainissement des marais de Riddes, qu'on proposait à tous les intéressés et qui aurait consisté en l'établissement d'un grand canal central d'écoulement pour les eaux de la plaine, et d'un autre de bordure, longeant le coteau de Riddes et d'Ecône et allant rejoindre le premier à la limite du territoire de Saxon. Ce projet, sensiblement modifié, a été mis à exécution, et il en existe des vestiges dans le canal longitudinal actuel.

La comparaison des deux autres plans contient, par contre, une éloquente démonstration du parti qu'on a pu tirer, avec assez d'efforts et de persévérance, d'un domaine négligé et paraissant même, pour une grande partie, impropre à la culture -- leçon qui, accompagnée de l'esprit d'initiative et de sacrifice, a déjà trouvé et trouvera encore de multiples applications dans le Valais.

Cependant, à Ecône, on a à lutter contre certaines conditions défavorables de sol et de climat. Celui-ci y est plutôt sec, même très sec, caractérisé par le minimum d'humidité ou de précipitation atmosphérique de la zone valaisanne, appelée le Sahara de la Suisse, laquelle s'étend de Fully à Naters. La moyenne pluviométrique d'Ecône, des trois premières années du siècle est de 47.7 centimètres, de sorte que la campagne y reçoit moins d'eau de pluie ou de neige que celle de Sion (53.7), et même que celle de Sierre (51.3). Le mal est que l'eau d'irrigation y est aussi insuffisante, de sorte que, les années sèches comme celle de 1906, les cultures sur le coteau souffrent énormément du défaut d'humidité.

En hiver, par contre, c'est le froid qui y est sensible, et, au printemps, la végétation qui y est en retard.



Pommier Reine des reinettes.
Planté en 1891, photographié en 1903.

Ecône est situé, en effet, au revers et au pied du massif de la Pierre-à-Voir; le soleil n'y fait, en décembre et janvier, qu'une courte apparition, et il en résulte que les arbres et la vigne y sont plus exposés au gel que dans d'autres régions du canton plus favorablement situées.

L'école d'Ecône, qui est fournie d'instruments météorologiques, enregistre journallement le nombre d'heures d'insolation. D'après la moyenne des années 1901, 1902 et 1903, le nombre d'heures de soleil capable d'affecter le carton de l'héliographie est:

en janvier	de	35.7
„ février	„	82.2
„ mars	„	102.2
„ avril	„	138.3
„ mai	„	158.0
„ juin	„	200.9
„ juillet	„	233.3
„ août	„	207.1
„ septembre	„	140.1
„ octobre	„	81.7

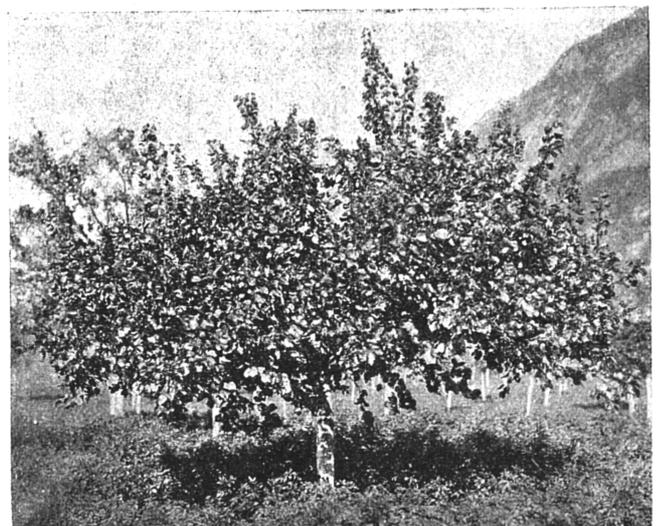
en novembre	de	63.0
„ décembre	„	3.5
Année	„	1,446.5
Hiver	„	121.4
Printemps	„	398.5
Eté	„	641.8
Automne	„	284.8

D'où il est démontré que l'hiver et une partie du printemps sont plus froids à Ecône que sur le versant opposé de Saillon et de Leytron et sur toute la rive droite du Rhône, jusqu'au delà de Sierre.

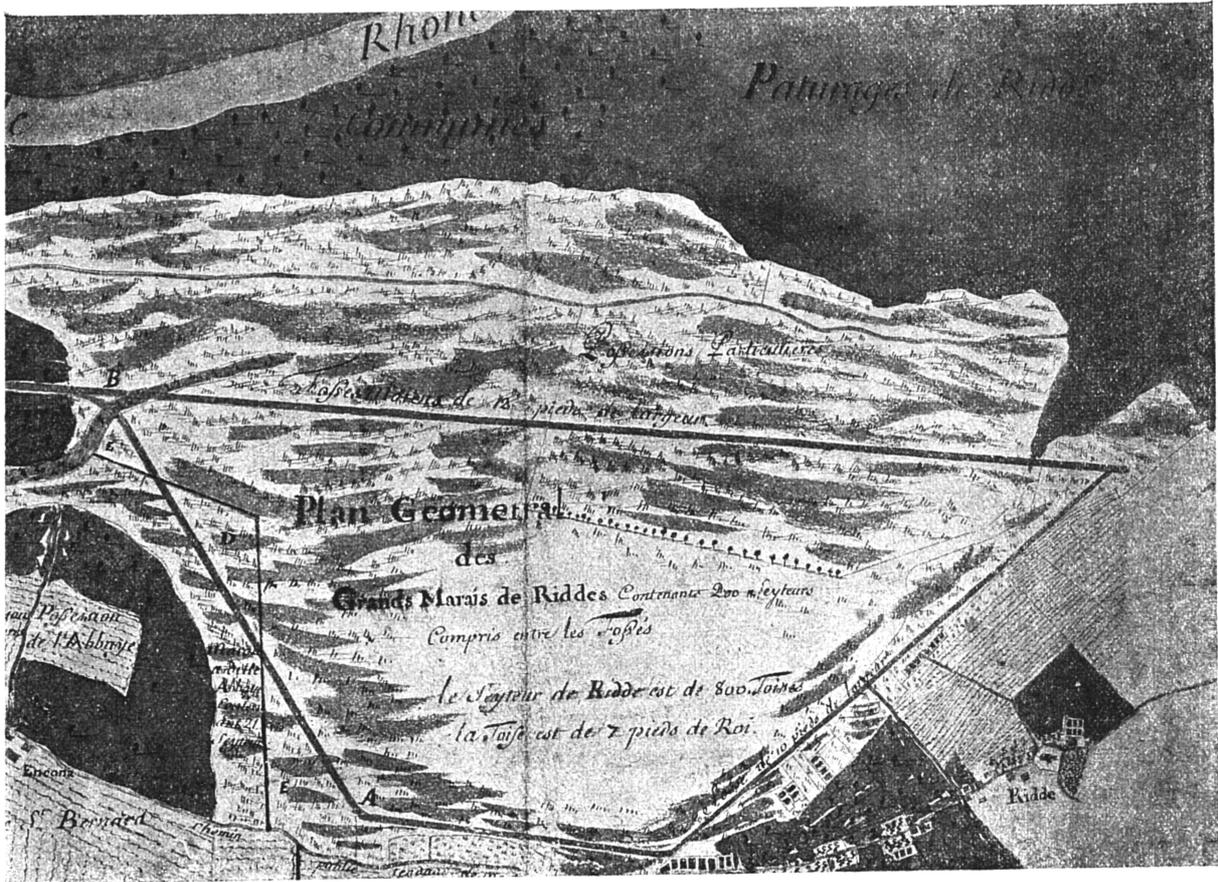
Moyennes de la température à Ecône, 1901, 1902, 1903
(tirées des trois observations diurnes).

	1901	1902	1903
Janvier	- 1.4	- 0.05	- 1.3
Février	+ 5.9	+ 1.3	+ 3.4
Mars	3.5	5.6	6.01
Avril	6.6	12.1	7.1
Mai	14.1	6.9	13.7
Juin	17.1	16.04	16.3
Juillet	16.4	18.4	18.6
Août	17.8	17.07	16.5
Septembre	10.6	15.2	16.2
Octobre	4.4	9.2	10.7
Novembre	0.9	3.2	4.4
Décembre	- 0.9	- 2.8	- 1.2
Année	8.2	8.7	8.6

D'après l'ouvrage de M. Bühner, *Le climat du Valais*, Martigny possédant une température moyenne



Abricotier Luizet.
Planté en 1891, photographié en 1903.



Vers l'an 1745.

de 9.3°, Sion 9.7°, Sierre 9.3°, on peut voir par la moyenne d'Ecône (+ 8.5°) que le coteau situé sur la rive gauche du Rhône a une moyenne annuelle inférieure d'environ 1 degré à celle de la rive droite.

Quant au sol, il est surtout formé d'alluvions du torrent d'Ecône, provenant de schistes calcaires et de débris dolomitiques. Pour ce motif, il est chargé de sels de magnésie et de soude qui se dissolvent dans les parties humides, et se reforment par un temps sec et chaud, en efflorescence à la surface du sol, ce qui nuit fortement aux cultures. Voici quelle en est d'ailleurs la composition :

Terre du coteau.

Composition physique de la terre fine		Composition chimique de la terre fine	
Eau retenue . . .	26.41	Acide phosphorique	par kg. 1.28
Sable	722.0	Potasse totale . .	24.7
Argile	102.6		
Carbonate de chaux	140.0		
Matière organique .	19.0		

Terre salée de la plaine

(d'après analyse de la Station fédérale d'essais, à Lausanne).

1000 grammes de terre sèche renferment :

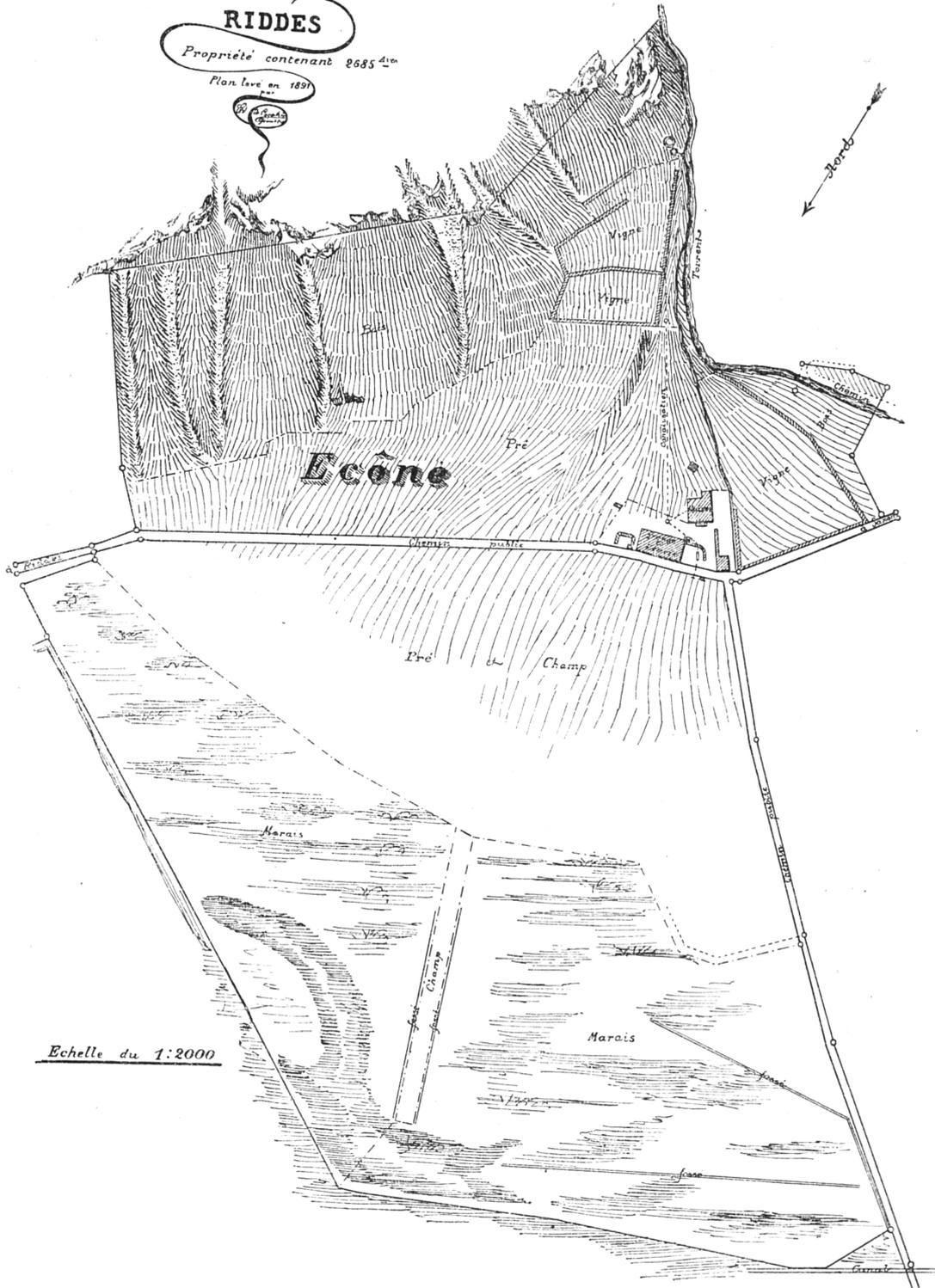
	gr.
Partie insoluble dans l'eau	650
Partie soluble dans l'eau	350
laquelle se compose de :	
Soude (Na ₂ O)	138
Potasse (K ₂ O)	5.04
Magnésie (MgO)	4.20
Chaux (CaO)	1.30
Acide sulfurique (SO ₃)	174.20
Chlore (Cl)	28

La soude s'y trouve principalement à l'état de sulfate de soude; en moindre quantité sous forme de chlorure de sodium.

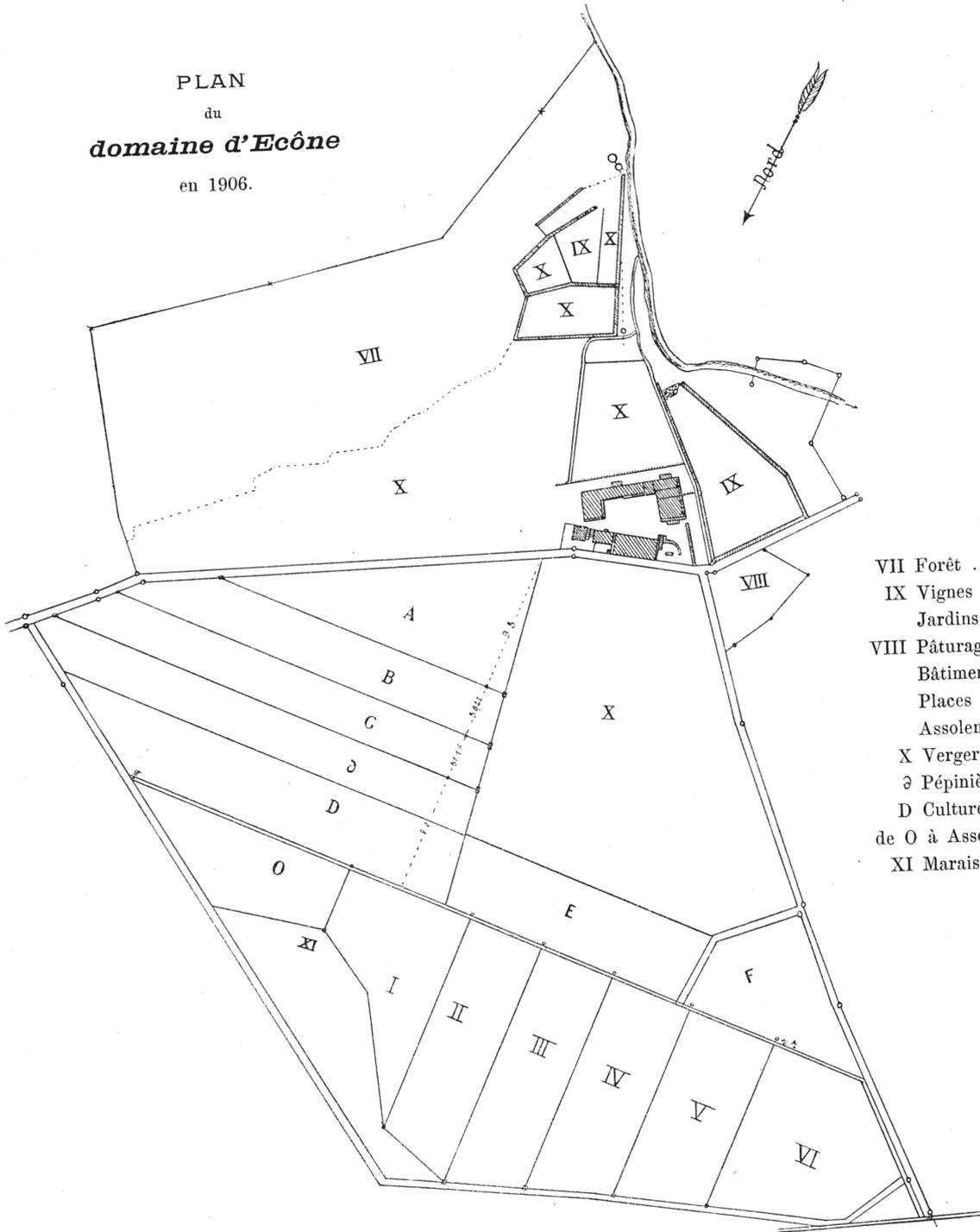
Ferme - Ecole
de
RIDDES

Propriété contenant 2685 ⁴/₁₀₀ a

Plan levé en 1897



PLAN
du
domaine d'Ecône
en 1906.



Légende.

	m ²
VII Forêt	40,432
IX Vignes	5,950.96
Jardins fruitiers	846.54
VIII Pâturage	2,451
Bâtiment	1,767.87
Places et cours	2,113.32
Assolement ABCDEF	41,145.74
X Vergers	63,901.89
∅ Pépinière.	7,998.96
D Cultures maraîchères	16,077.64
de O à Assolement VI	77,441.96
XI Marais	8,040

III. Liste des directeurs, sous-directeurs, surveillants, professeurs, chefs de pratique et élèves

de l'École pratique d'agriculture d'Ecône,
de 1892 à 1900.

Directeurs.

Maret, André, Ch^{ne}, en 1892.
Favre, André, Ch^{ne}, de 1893 à 1896.
Duc, Antoine, Ch^{ne}, à partir de 1897.

Sous-directeurs.

Julmy, Nicolas, de Tavel (Fribourg), de 1892 à 1898.
(M. Rézert en a rempli partiellement les fonctions de 1898 à 1901.)
de Gendre, Francis, de Fribourg, à partir de 1902.

Professeurs externes.

de Riedmatten, P.-M., professeur de chimie, de 1892 à 1898.
Ribordy, Joseph, avocat, à Sion, professeur de droit rural et de viticulture, de 1893 à 1894.
Besse, Maurice, Ch^{ne} (interne et surveillant de 1892 à 1894), professeur de botanique, dès le début jusqu'à ce jour; de géologie et de géométrie, jusqu'en 1894; de chimie, de 1898 à 1902.
Chappaz, Ach., avocat, de Monthey, ensuite conseiller d'Etat, professeur de droit rural, en 1895.
Favre, Camille, vétérinaire, de Chamoson, professeur de zootechnie, à partir de 1898.
de Werra, Camille, de Sion, professeur de chimie, à partir de 1902.
Rauchenstein, F., de Mandach (Argovie), ingénieur agricole, professeur de génie rural et de physique, à partir de 1904.

Surveillants et professeurs internes.

Borter, Maurice, Ch^{ne}, surveillant, professeur de français au cours préparatoire et d'apiculture aux classes agricoles, de 1892 à 1897.
Frère *Massy, Jean*, surveillant, professeur d'apiculture, de géométrie, de dessin et d'arpentage, à partir de 1898.
Frère *Pellouchoud, Emile*, surveillant à partir de 1898, professeur de viticulture depuis 1902, et d'arboriculture à partir de 1904.
Rézert, Jules, de Briancourt (France), chef des cultures maraîchères, professeur d'arboriculture jusqu'en 1903, d'horticulture et de quelques branches agricoles à partir de mai 1892.
Frély, J., de Riedisheim (Alsace), chef de pratique et professeur de dessin, d'arithmétique, de comptabilité et d'arpentage, d'octobre 1892 à octobre 1893.

Gaudard, François, de Sales (Fribourg), chef de pratique et professeur de quelques branches agricoles, de 1894 à 1898.

Crettol, Louis, de Mollens, chef de pratique et professeur de viticulture, de 1895 à 1897.

Bagnoud, François, de Lens, chef de pratique et professeur de viticulture et d'arboriculture, de 1898 à 1901.

Abbet, Maurice, de Vollèges, instituteur, enseignant en hiver, par intermittence, les matières du cours de répétition.

Frère *Bagnoud, Louis*, professeur de langue française et d'arithmétique, à partir de 1898.

Autres chefs de pratique.

Carruzzo, Camille, de Chamoson, 1896-1898.
Neuberth, E., de Fribourg en Brisgau, été de 1896.
Berthod, Joseph, de Bramois, 1899-1901.
Gilloz, Antoine, de Riddes, 1899-1902.
Pannatier, Joseph, de Vernamiège, 1902-1903.
Monnay, Henri, de St-Maurice, 1903.
Mayor, Philippe, de Bramois, 1904—1906.
Seydoux, Paul, de Fribourg, 1904-1906.

Elèves.

Ackermann, Oscar, de Stans (Unterwald), 1904 (cours préparatoire).
Amacker, Maurice, de Sion, 1903-1904.
Ambuel, Rodolphe, de Lœche-Ville, 1895 (cours prép.).
Antonin, Denis, de Conthey, 1906 (1^{re} année).
Arlettaz, Marius, de Martigny-Bourg, 1899 (1^{re} année).
Bagnoud, François, de Lens, 1894-1895.
Bagnoud, Louis, d'Icogne, 1895-1896.
Baillifard, Maurice, de Bagnes, 1899 (1^{re} année).
Bamater, Ignace, de Naters, 1892 (cours prép.).
Barras, Emile, de Chermignon, 1894-1895.
Bournissen, Jean-Baptiste, d'Hérémenche, 1903-1904.
Bayard, Etienne, de Varône, 1904 (cours prép.).
Bayard, Laurent, de Varône, 1899 (cours prép.).
Bender, Maurice, de Fully, 1902-1903.
Bérard, Zénon, de Bramois, 1896-1897.
Berchtold, Gustave, de Stalden, 1892 (cours prép.).
Berclaz, Basile, de Venthône, 1892-1893.
Berclaz, Pierre, de Mollens, 1900-1901.
Bernasconi, Angelo, de Brigue, 1898 (cours prép.).
Berthod, Joseph, de Bramois, 1896-1897.
Bertuchoz, Lucien, de Saillon, 1900-1901.
Berthusoz, Sévérin, de Sion, 1895-1896.
Biolley, Victor, de St-Maurice, 1899 (1^{re} année).
Blanc, Frédéric, du Bouveret, 1902-1903.
Bonvin, Pierre, de Lens, 1896-1897.
Bonvin, Ferdinand, de Vex, 1900-1901.

- Bornet, Jules, de Nendaz, 1898-1899.
 Borgeaud, Albert, de Collombey, 1905 (1^{re} année).
 Bourgeois, Théophile, de Bovernier, 1896-1897.
 Bovier, Ferdinand, de Vex, 1900-1901.
 Bressoud, Marc, de Vionnaz, 1897-1898.
 Bridy, Erasme, de Leytron, 1896-1897.
 Bruttin, François, de Bramois, 1892-1893.
 Buthel, Joseph, de Vetroz, 1900-1901.
 Carraud, Emile, de Monthey, 1904-1905.
 Carron, Alfred, de Bagnes, 1894-1895.
 Carrupt, Jules, de Chamoson, 1904-1905.
 Carrupt, Abel, de Chamoson, 1906 (1^{re} année).
 Carruzo, Camille, de Chamoson, 1892-1893.
 Carruzo, André, de Chamoson, 1905-1906.
 Carruzo, Jules, de Chamoson, 1904-1905.
 Carruzo, Maximin, de Chamoson, 1904-1905.
 Carruzo, Philémon, de Chamoson, 1898-1899.
 Carruzo, Auguste, de Chamoson, 1906 (1^{re} année).
 De Chastonay, Louis, de Sierre, 1901-1902.
 Chæffre, Joseph, de St-Maurice, 1892 (1^{re} année).
 Chéseau, Célestin, de Saillon, 1905-1906.
 Claret, Louis, de Saxon, 1900 (1^{re} année).
 Clavien, Charles, de Miège, 1903-1904.
 Copt, Maurice, de Saillon, 1901-1902.
 Coquoz, Oscar, de Salvan, 1900-1901.
 Cornut, Théodule, de Vouvy, 1892-1893.
 Coutaz, Louis, de Massongex, 1899-1900.
 Crettaz, Louis, de Bramois, 1895 (1^{re} année).
 Crettol, Louis, de Mollens, 1892-1893.
 Cretton, Alexis, de Martigny-Bourg, 1895-1896.
 Crittin, Aimé, de Chamoson, 1894-1895.
 Crittin, Joseph, de Chamoson, 1896-1897.
 Crittin, Léonce, de Chamoson, 1904-1905.
 Delaloye, Ami, de Riddes, 1892-1893.
 Delasoie, Jean, de Sembrancher, 1894-1895.
 Dellaby, Adrien, de St-Léonard, 1905-1906.
 Donnet, Augustin, de Collombey, 1896-1897.
 Deurin, Alfred, de Bagnes, 1894-1895.
 Devayes, Prosper, de Leytron, 1896-1897.
 Ecœur, Fridolin, de Trois-Torrents, 1905-1906.
 Eggel, Jean, de Naters, 1892 (cours prép.).
 Eggo, Joseph, de Loèche-Ville, 1900 (cours prép.),
 1901-1902.
 Eggo, Albert, de Loèche-Ville, 1901 (cours prép.),
 1902-1903.
 Eggs, Maurice, de Granges, 1893 (1^{re} année).
 Escher, Adolphe, de Brigue, 1892-1893.
 Farquet, André, de Chamoson, 1892-1893.
 Farquet, Théophile, de Chamoson, 1899-1900.
 Favre, Jules, de Vex, 1898 (1^{re} année).
 Favre, Henri, de St-Luc, 1906 (1^{re} année).
 Fellay, Alfred, de Bagnes, 1899-1900.
 Fleury, Antoine, de Bramois, 1904-1906.
 Follonier, Pierre, de Mages, 1904-1905.
 Fournier, Lucien, de Nendaz, 1900-1901.
 Frély, Henri, de Chippis, 1899-1900.
 Frossard, Jules, de Martigny, 1894 (1^{re} année).
 Fumeaux, Joseph-Marie, de Conthey, 1892-1893.
 Gard, Maurice, de Bagnes, 1903-1904.
 Gasser, Michel, de Glis, 1904 (cours prép.).
 Gentinetta, Emile, de Loèche-Ville, 1892 (cours prép.),
 1893 (1^{re} année).
 Gex-Fabry, Antoine, de Val-d'Illiez, 1897-1898.
 Gilloz, Antoine, de Riddes, 1893-1894.
 Gottret, Edouard, de Veyrier (Genève), 1904-1905.
 Gross, Joseph, de St-Maurice, 1901-1902.
 Hœnni, Gustave, de Loèche-Ville, 1895 (cours prép.).
 Hubert, Auguste, de Martigny-Bourg, 1893-1894.
 Imesch, Marcel, de Mörel, 1892 (cours prép.).
 Jacquier, Adrien, de Sion, 1902-1903 (cours prép.).
 Jossen, Joseph, de Brigue, 1901 (cours prép.), 1902
 (1^{re} année).
 Julien, Robert, de Varône, 1903-1905.
 Kalbermatten, Isidore, de Törbel, 1899 (cours prép.).
 Kuonen, Jules, de Varône, 1901 (cours prép.).
 Lamon, Ambroise, de Lens, 1894-1895.
 Lattion, Joseph, de Neudaz, 1898 (1^{re} année).
 Locher, Jules, d'Erschmatt, 1901 (cours prép.), 1902
 et 1903.
 Luget, Henri, de Sion, 1903 (1^{re} année).
 Magnin, Joseph, de Charrat, 1896-1897 (1^{re} année).
 Mariaux, Frédéric, de Collonges, 1905-1906.
 Martin, Basile, de Sierre, 1906 (1^{re} année).
 Mathey, Antoine, de Martigny-Combe, 1897-1898.
 Mathier, Engelbert, de Salquenen, 1894 (cours prép.),
 1895 (1^{re} année).
 Mathier, Tobie, de Salquenen, 1896 (cours prép.), 1897
 (1^{re} année).
 Mathis, Louis, de Grimisuat, 1902-1903.
 Mattet, Camille, d'Evionnaz, 1902-1903.
 Maurer, Jean, de Loèche-Ville, 1898-1899.
 Maye, Maurice, de Chamoson, 1893 (1^{re} année).
 Mayenzet, Maurice, de Varône, 1894 (cours prép.),
 1895 (1^{re} année).
 Mayor, Philippe, de Bramois, 1901-1902.
 Mayor, Charles, de Bramois, 1901-1902.
 Mayor, Martin, de St-Martin, 1901 (1^{re} année).
 Meichtry, Meinerad, de Varône, 1902 (cours prép.),
 1903-1905.
 Métrailler, François, de Bramois, 1895-1896.
 Métrailler, Albert, de Grimisuat, 1901-1902.
 Métal, Henri, de Martigny-Ville, 1903-1904.
 Métroy, Bernard, de Sembrancher, 1896 (1^{re} année).
 Métry, Othmar, d'Albinen, 1893 (cours prép.).
 Michaud, Joseph, de Bagnes, 1894-1895.
 Michelloud, J.-Pierre, d'Héremence, 1892-1893.

Monnet, Maurice, d'Isérables, 1895 (1^{re} année).
 Monney, Henri, de St-Maurice, 1901-1902.
 Monney, Albert, de Trois-Torrents, 1903-1904.
 Morand, P.-Marie, de Martigny-Ville, 1893-1894.
 Moren, Camillo, de Vétroz, 1900-1901.
 Moret, Charles, de Martigny-Combe, 1903-1904.
 Moret, Isaïe, de la Bâtiaz, 1905-1906.
 Mottet, Camille, d'Evionnaz, 1902-1903.
 Mudry, Ernest, de Lens, 1894-1895.
 Nicollier, Aloïs, de Bagnes, 1904-1905.
 Oggier, Adolphe, de Tourtemagne, 1899 (cours prép.).
 Pannatier, Joseph, de Vernamiège, 1900-1901.
 Partemann, Joseph, de Salquenen, 1895 (cours prép.).
 Parvex, Paul, de Collombey, 1900-1901.
 Pittelloud, Camille, des Agettes, 1900 (1^{re} année).
 Perruchoud, Hermann, de Chalais, 1906 (1^{re} année).
 Plaschy, L., de Varône, 1896 (cours prép.), 1897 (1^{re} année).
 Plaschy, Pie, de Varône, 1896 (cours prép.).
 Praz, Maurice, de Nendaz, 1898-1899.
 Puttalaz, Camille, de Conthey, 1897-1898.
 Puttalaz, Maurice, de Chamoson, 1903-1904.
 Raboud, Louis, de Vionnaz, 1899-1900.
 Rausis, Léon, d'Orsières, 1896-1897.
 Rebord, Prosper, d'Ardon, 1905 (1^{re} année).
 Ribordy, Hermann, de Riddes, 1892-1893.
 Riedmatten, François, de Sion, 1897 (auditeur bénév.).
 Riedmatten, Louis, de Sion, 1903-1904.
 Roch, Albert, de Collombey, 1898-1899.
 Roduit, Albert, de Saillon, 1905-1906.

Roduit, Edouard, de Bagnes, 1894 (1^{re} année).
 Romang, Adolphe, de Bramois, 1897-1898.
 Rossier, Oscar, de Chippis, 1899-1900.
 Rossier, Joseph, de Mages, 1900 (1^{re} année).
 Roten, Joseph, de Savièse, 1905-1906.
 Saillen, Louis, de St-Maurice, 1903-1904.
 Schnyder, Gottfried, de Gampel, 1906 (cours prép.).
 Schnyder, Théophile, de Gampel, 1906 (cours prép.).
 Solleroz, Eloi, de Conthey, 1900-1901.
 Studer, Léon, de Visperterminen, 1906 (cours prép.).
 Theler, Linus, de Sion, 1905-1906.
 Tornay, Léonce, de Charrat, 1896-1897.
 Torrent, Eugène, de Grône, 1906 (1^{re} année).
 Torrent, Julien, de Grône, 1904-1905.
 Torrenté, Albert, de Monthey, 1901-1902.
 Troillet, Théophile, de Bagnes, 1906 (1^{re} année).
 Udry, Victor, de Vétroz, 1900-1901.
 Vannay, Constant, de Vionnaz, 1897-1898.
 Vannay, Jean, de Vionnaz, 1897-1898.
 Venetz, César, de Mörel, 1904 (cours prép.).
 Viaccoz, Marcellin, de Grône, 1905-1906.
 Vuillamoz, Adrien, d'Isérables, 1903 (1^{re} année).
 Voutaz, Joseph, de Sembrancher, 1899-1900.
 Willa, Théodule, de Loèche-Ville, 1894 (cours prép.),
 1895 (1^{re} année).
 Wyer, Xavier, de Viège, 1904 (cours prép.), 1905 à 1907.
 Zeiter, Louis, de St-Léonard, 1901 (1^{re} année).
 Zufferrey, Marcellin, de Chippis, 1899-1900.
 Zurverra, Léon, de Glis, 1895 (1^{re} année).

Genossenschaftsbewegung in der Schweiz.

Mitteilung von Herrn Ulrich Meyer, Sekretär des Verbands schweiz. Konsumvereine.

Im Jahre 1907 sind 573 neue Genossenschaften ins Handelsregister eingetragen worden, nämlich:

	1905	1906	1907
I. Quartal	78	97	144
II. „	94	105	150
III. „	105	107	140
IV. „	113	131	139
Total	390	450	573

Unter den 573 im vergangenen Jahre neu eingetragenen Genossenschaften befanden sich 49 Konsumentenorganisationen. Von diesen 49 waren 3 landwirtschaftliche Konsumgenossenschaften, 5 Milchgenossenschaften und 41 Genossenschaften zum gemeinsamen Bezug allgemeiner Bedarfsartikel, also eigentliche Konsumvereine.

Von den andern im Jahre 1907 eingetragenen Genossenschaften zum gemeinschaftlichen Bezug von Lebensbedürfnissen und Gebrauchsgegenständen haben 37 zum Zwecke die Wasserbeschaffung, eine den Ankauf von Tuch und eine die Beschaffung von Wohnungen.

Bedeutend zahlreicher als die Konsumentenvereinigungen waren auch im Jahre 1907 die *landwirtschaftlichen Genossenschaften*. Wir finden darunter 44 Genossenschaften ohne nähere Zweckbestimmung, 83 Viehzuchtgenossenschaften, 9 für die Beschaffung von elektrischen Licht- und Kraftanlagen und 3 Gerätegenossenschaften, 77 Käserei- und Milchgenossenschaften. Eingetragen wurden ferner 21 Raiffeisen- und ähnliche Kassen, 19 Genossenschaften für gegenseitige Versicherung, ferner diverse Spar- und Kreditgenossenschaften.

Zur *Wahrung v. m. Lokal-, Berufs- und sonstigen Interessen* wurden 1907 nicht weniger als 159 Genossenschaften der verschiedensten Art gegründet, ferner eine Anzahl Produktivgenossenschaften und andere Unternehmervereinigungen in der Form der

Genossenschaft. Den Schluss bilden 15 Genossenschaften zu wohlthätigen, geselligen, gemeinnützigen und anderen idealen Zwecken.

Eine Zusammenstellung der seit dem Jahre 1900 ins Handelsregister eingetragenen Genossenschaften ergibt folgendes Bild:

Im Jahre	Eingetragene Genossenschaften	Davon waren Konsumentenorganisationen
1900	200	19
1901	209	11
1902	222	20
1903	240	22
1904	268	21
1905	376	34
1906	450	37
1907	573	49
	2538	213

Insgesamt dürften gegenwärtig in der Schweiz wohl 6000 ins Handelsregister eingetragene Genossenschaften bestehen, wovon zirka 500 oder rund 8 % reine Konsumentenorganisationen.

Diese Ziffern zeigen, eine wie grosse Rolle die genossenschaftliche Selbsthilfe im wirtschaftlichen Leben unseres Volkes spielt und wie unverständig und ungerecht es ist, wenn man angesichts der Bemühungen, auf allen Gebieten die kleinen Kräfte zur Erzielung des grössten Nutzeffektes zu sammeln, es den *Konsumenten* verwehren will, sich ebenfalls diejenigen Institutionen zu schaffen, die geeignet sind, ihre Lebenshaltung zu verbessern. Die machtvolle Entwicklung des Genossenschaftswesens im allgemeinen zeigt zur Genüge, dass die *Masse des Volkes* der Selbsthilfe freundlich gesinnt ist und sich ihr im vollsten Masse bedient, und dass jeder Versuch, diese Entwicklung zu hemmen, gründlich Fiasko machen muss.